



**Conclusions de travail au terme
du premier mandat : 2008-2010**

Introduction

Afin de faire participer les jeunes à l'organisation politique de la ville de Liège, le Conseil Communal des Jeunes Liégeois, ou CCJL, a été créé il y a maintenant deux ans.

Nous avons tous un but commun, à savoir la représentation des jeunes de nos quartiers et l'amélioration de notre commune. Le CCJL était composé de jeunes venant de quartiers différents et les sujets qui nous préoccupaient n'étaient donc pas tous identiques : la problématique des filles, l'aide aux jeunes, l'amélioration des espaces verts, la culture et la discrimination. Lors de nos premières réunions, nous avons dû nous mettre d'accord sur nos priorités et ainsi, la culture, les espaces publics et l'aide scolaire furent nos principaux axes de travail.

Au cours de ces deux années, nous avons pu être sensibilisés et comprendre, en partie, le fonctionnement d'une commune comme la nôtre. Parmi les 16 conseillers que nous étions au départ, beaucoup durent quitter leur poste avant la fin du mandat à cause de leurs études. Aujourd'hui, après avoir recueilli des informations sur chacun de nos sujets principaux, nous avons formulé des demandes et des remarques sur ceux-ci, nous vous proposons aussi des solutions afin d'avancer dans l'amélioration de notre ville.

La thématique culturelle ou la création d'événements mettant en valeur les jeunes talents liégeois !

Des événements qui ont marqué notre mandat

Ce n'est plus un secret pour personne, lors de notre mandat, la culture a été l'une de nos thématiques les plus importantes. L'idée de départ était de développer une scène ouverte, permanente, qui pourrait se trouver sur les différentes grandes places de la Ville de Liège ! Seulement, notre projet, certes intéressant restait utopique ! Comment pouvoir réaliser une scène ouverte, mobile, sans que cela ne pose des problèmes ?! Il nous fallait donc trouver un autre moyen et une autre manière plus probante que de réaliser nous-mêmes des événements culturels !

Notre premier projet était le « CCJL Day 1 », où nous allions nous concentrer sur de jeunes groupes, encore méconnus. Nous avons donc pris notre courage à deux mains et avec l'aide du « Sam », Service d'Actions Musicales, nous avons tout d'abord cherché un lieu de concert qui serait à la fois proche du centre Ville, et convivial. L'Aquilone s'imposait tout simplement à nous. Venait ensuite la recherche des groupes. C'est uniquement par nos connaissances que nous avons réussi à créer notre petite affiche. Vint enfin le grand jour. Alors que certains s'occupaient de l'accueil des personnes intéressées par la culture, d'autres s'occupaient du bar ou encore du restaurant. Le « CCJL Day 1 » a commencé à 17h.00 pour se terminer vers 00h.00. Ce fut une véritable surprise ! Plus de 200 entrées, des groupes réellement géniaux et plein de talent, puis le résultat des interviews. Non seulement nous avons essayé de promouvoir la culture, mais par l'aide de ces groupes, nous avons essayé de concentrer notre projet en une chose plus concrète. Par leur vécu, leurs idées, nous avons pu peaufiner notre projet et surtout, vous démontrer chers Echevins, combien il faut promouvoir la culture. Les points positifs ont été que Liège est une ville où la culture est bien présente mais malheureusement pas assez. Beaucoup de salles ferment, peu rouvrent et donc les jeunes groupes ont moins de chance de se développer et peut-être, qui sait, percer dans le monde de la musique. Nous avons organisé un second « CCJL Day », où les interviews n'étaient plus présentes, mais où nous avons découvert de nouveaux groupes. C'est par de tels événements que l'on se rend compte de la volonté de réussir de ces groupes. Pourquoi donc ne pas leur donner la possibilité de se faire connaître et de développer leur musique ?

Durant notre mandat, nous ne nous sommes pas uniquement préoccupés de jeunes groupes. Grâce à l'événement « Place des musiques », nous avons pu interviewer des groupes professionnels tels que « *Hollywood Porn Star* », « *Malibu Stacy* », « *Jeronimo* », « *Superlux* », En leur posant de simples questions sur leurs débuts, sur ce qu'ils pensent de la culture à Liège, nous avons pu nous rendre compte que leurs avis ne sont pas fort différents de ceux de nos jeunes groupes encore méconnus. L'énorme problème, à Liège mais certainement partout ailleurs, c'est que la culture se ferme sur elle-même et que les villes ne font rien pour qu'elle se réouvre sur le monde. Les débuts sont toujours durs, et ce dans toute chose, mais si, en plus des problèmes d'argent et de mobilité, ces groupes n'ont plus aucun moyen de se produire, où va donc la culture ? Et nous ne parlons pas uniquement de groupes de musique mais aussi des acteurs voulant jouer sur une scène, des photographes voulant exposer leurs photos ou encore des peintres-sculpteurs voulant montrer leur art !

Quelles conclusions peut-on en tirer ?

1. La culture est primordiale et encore peu développée.
2. Il y a un manque de salle de spectacle à Liège, ce qui n'aide en rien au développement culturel.
3. Les jeunes groupes ont cruellement besoin d'aide pour arriver à quelque chose, car quand on y regarde bien, peu d'entre eux arrivent à vivre correctement de leur passion. Et quel plus beau rêve que de vivre de ce que l'on aime par dessus tout !
4. Par nos différents « CCJL Day » nous nous sommes rendu compte que la culture est un véritable échange de sensations. Le public était pleinement satisfait de la musique jouée. Tous ressortaient en parlant de ce qu'ils avaient vécu, tout comme les groupes qui ont adoré se produire devant un public si réceptif. C'est par ce genre d'événement que l'on se rend compte que la culture est une communication, la communication de nos sentiments, un certain épanouissement tant du public que des artistes.
5. Notre première idée n'était pas la bonne, beaucoup trop surréaliste mais en affinant notre plan, et en essayant de trouver un compromis, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était primordial de pérenniser l'organisation d'événements du type CCJL Day. Plusieurs fois par an, de jeunes groupes auraient l'opportunité de se produire, ainsi que de jeunes artistes (acteurs-photographes-peintres-sculpteurs...). L'organisation de ces nouveaux événements culturels pourrait être réalisée avec le soutien financier et matériel de la Ville, qui déléguerait l'organisation pratique à une association compétente et le choix de la programmation aux jeunes eux-mêmes.

Nous vous avons lancé l'idée, Madame et Messieurs les Echevins. Certes, il reste toute la mise en œuvre de notre projet mais notre mandat s'arrêtant, nous vous passons le flambeau pour que, vous, vous puissiez réaliser ce projet qui a mobilisé nos ardeur et passion !

La thématique des espaces verts et de l'espace public

Espaces verts :

Lors de nos premières réunions entre jeunes conseillers, nous nous sommes penchés sur la question des espaces verts et des espaces publics. Notre première impression était qu'il n'y avait pas assez d'espaces verts.

Nous nous sommes donc renseignés auprès de l'échevin de l'urbanisme et de l'environnement, Mr. Firket, afin de comprendre comment mettre sur pied un projet d'aménagement de Ville. Après avoir pris connaissance du Projet de Ville 2007 – 2015, nous avons constaté que plusieurs aménagements étaient en cours de réalisation, par exemple l'assainissement de l'étang du parc d'Avroy, et que d'autres avaient été finalisés (le jardin Sauvenière entre autres). Malgré cela, nous ne comprenons pas pourquoi certains grands espaces verts, comme le parc Astrid, ne sont pas mieux entretenus, ne sont pas plus accueillants. Pourquoi ne pas consacrer plus de moyens à la rénovation de ces parcs?

Nous avons aussi rencontré des membres d'associations en Outremeuse, qui soutenaient le projet «un jardin dans la ville». Leur principal objectif était de réaménager certains lieux publics (le boulevard Saucy, les environs de l'église Saint-Pholien, ...). Nous pensons qu'il serait fort intéressant de soutenir et de coopérer avec ce genre d'associations, de les rassembler et ainsi accroître l'efficacité des projets d'aménagement du territoire.

Un autre point qui nous tenait à cœur, concernait la propreté dans les parcs. Ne serait-il pas plus agréable de se promener dans un parc dont la pelouse serait exempte d'immondices ? La création de crotoirs pour chiens ne serait-elle pas un pas en avant vers un parc plus convivial? Ou pourquoi pas, l'implantation de distributeurs de sachets, afin d'encourager la participation de la population à la propreté publique ?

Finalement, au terme de notre mandat, nous nous sommes rendus compte qu'il serait peut-être plus intéressant d'entretenir et d'améliorer les parcs existants avant d'en implanter d'autres, là où l'espace ne nous le permet pas encore.

Bien sûr, nous n'avons pas encore conscience des difficultés qu'un projet de Ville implique, mais nous pensons que les idées citées ci-dessus, seraient des pistes à approfondir.

Espace public : les pistes cyclables

A côté des espaces verts, d'autres éléments doivent être pris en considération pour préserver la nature et assurer notre avenir.

Nous constatons avec enthousiasme que la cité ardente dispose d'un réseau de transports en commun très développé, mais nous sommes convaincus de pouvoir aller plus loin.

Quelles sont nos observations :

1. Le manque de pistes cyclables dans la Ville de Liège. Lors des beaux jours, nous avons envie de sortir avec notre vélo mais bien vite la réalité nous reprend avec le stress et le besoin d'être attentif aux moindres mouvements. Il existe le Ravel, mais il manque un tracé cyclable au sein de la Ville, afin d'effectuer des trajets du quotidien de façon agréable.
2. Les pistes déjà créées sont discontinues, négligées par les automobilistes mais surtout non

- sécurisantes pour le cycliste. Parfois une rue possède une piste, la suivante non.
3. Le manque d'attention des automobilistes envers les cyclistes, ce qui peut provoquer des accidents.

Les politiciens prônent des politiques de plus en plus tournées vers l'écologie, les changements de mentalité. Mais comment changer de mentalité, d'attitude, de transport, si les bonnes structures ne sont pas mises en place ?

Il nous semble aussi que le réseau routier liégeois est adapté pour y insérer des pistes cyclables (surtout sur les grands axes : les boulevards,...). Cela demande certainement des recherches préalables, des études et des ajustements, mais il faut par dessus tout considérer la demande, le besoin de la population et son envie de voir une évolution dans ce domaine.

Quels sont les 10 principaux avantages de l'instauration de pistes cyclables:

1. Sécurité
2. Protection environnement
3. Santé
4. Moyen de locomotion agréable et accueillant (même pour les touristes)
5. Pas de stress, de pression
6. Moyen d'encourager de nouveaux cyclistes
7. Etre en contact avec la nature
8. Effectuer des trajets courts et efficaces
9. Economie pour le citoyen
10. Diminution des embouteillages

Aussi, qu'en est-il de la concrétisation de certains projets, tel que le Cyclocity déjà d'application à Bruxelles ou l'extension de routes piétonnières au sein du Centre Ville ?

En conclusion, nous sommes convaincus que le vélo est indispensable dans une ville moderne et dynamique. De plus, il y a une véritable demande de la population, et ce projet permettrait d'avoir des effets positifs tant sur le citoyen que sur la société en général. Nous espérons donc avoir une réponse, un avis sur la question et de pouvoir débattre sur ce thème.

La thématique de l'aide scolaire à destination des adolescents

Notre compte rendu n'a pas vocation de réformer tout l'enseignement car nous sommes bien conscients que ce n'est pas notre rôle et que nous n'en avons pas le pouvoir. Toutefois, l'aide scolaire (dans l'enseignement secondaire) est une de nos priorités, car, étant nous même étudiants, nous savons les difficultés rencontrées par les jeunes dans différentes matières et donc la nécessité d'avoir une aide à portée de main. Il nous semble donc indispensable de combattre les échecs et d'assurer la réussite scolaire à travers différents moyens en respectant le principe de liberté et d'égalité.

Etat des lieux

Il nous semble utile de rappeler les différents établissements et leurs appartenances. Deux grands réseaux éducatifs sont définis par le Pacte scolaire:

- Le réseau officiel, où le pouvoir organisateur est une personne de droit public (généralement l'État, actuellement remplacé par les trois communautés, ou bien la province ou la commune).

- Le réseau libre, où le pouvoir organisateur est une personne de droit privé. Le réseau libre est plus ou moins structuré en libre confessionnel (à grande majorité catholique) et libre non-confessionnel (surtout présent dans l'enseignement supérieur).

Ensuite, les médias nous rappellent souvent les chiffres de l'enseignement en Communauté française. Globalement nous avons un taux de 25% d'échec scolaire par an et 30 % d'abandon scolaire de 14 ans à 17 ans.¹

Voyons maintenant les différentes formes d'aide scolaire déjà existantes. Nous en retenons trois : les cours de rattrapage dans l'école, ceux hors de l'école et enfin les écoles de devoirs.

Dans l'école : cours de rattrapage

En règle générale, l'école organise des cours de rattrapage jusqu'en 3ème secondaire, ce qui nous semble insuffisant. Dans certains cas, les cours sont organisés par le professeur lui-même, ce qui peut amener différents freins.

Premièrement, les cours de rattrapage ne sont pas réguliers. Le professeur organise un cours de rattrapage quand cela lui semble nécessaire, lorsqu'un groupe d'étudiants exprime une ou plusieurs difficultés dans une matière spécifique. Il existe donc une condition du nombre. Or si un seul étudiant est en difficulté, le but est de lui donner accès à une aide directe, rapide et efficace.

Ensuite, c'est le même prof qui donne les cours de rattrapage, ce qui risque de ne pas répondre aux besoins, car il peut y avoir une incompréhension de l'étudiant tant sur le fond de la matière que sur la transmission de celle-ci. Il a souvent été démontré que si une personne du même niveau lui explique la matière (un autre étudiant par exemple), la compréhension sera plus facile.

Enfin, même si des cours d'options sont instaurés tout au long du parcours scolaire, l'étudiant peut à tout moment avoir des difficultés dans des cours généraux (math, sciences, français) au-delà de la 3ème secondaire. Il est donc indispensable d'avoir à disposition une aide scolaire permanente, sans conditions et au bénéfice de tous.

Hors de l'école : cours de rattrapage

- Siep : organise différentes formations, dont des cours de rattrapage, dans des domaines précis. Les cours coûtent plus ou moins 10€/h.²

- Opération « Echec à l'Echec » : cours de rattrapage organisés à l'initiative de l'Echevinat de l'Instruction publique, se déroulant durant les vacances de printemps et d'été. Ces cours sont payants mais à des tarifs bas.

¹ <http://www.echecscolaire.be/belgique.html>

² <http://www.siep.be/formation.html>

Hors de l'école : Ecoles de devoirs

Aujourd'hui la Province de Liège compte 102 écoles de devoirs.

Seules douze écoles situées dans la ville de Liège s'occupent d'élèves du secondaire. Mais la plupart d'entre elles aident jusqu'à l'âge de 15 ans (soit la 3^{ème} secondaire), cela est dû au manque de moyens et à la complexité des matières enseignées, que la majorité du personnel des écoles de devoirs ne maîtrise pas. Nous constatons donc une limite à l'accès pour les élèves du secondaire supérieur qui, face aux difficultés, ont peu de choix pour résorber leurs échecs.

Aussi, les écoles de devoirs sont payantes, ce qui peut être un frein pour certaines familles à revenu modeste.

Remarquons tout de même que pour la Ville de Liège, ces écoles ont une fréquentation annuelle de 50 jeunes par école. On observe qu'après une fréquentation régulière, le taux de réussite est d'environ 90%. Le personnel est composé de moitié de salariés et d'autre moitié de bénévoles, et est financé par le ONE (Communauté française et Ville).

En conclusion, les problèmes majeurs rencontrés sont :

1. Le manque d'argent à la Communauté française.
2. Le manque de pouvoir de contrainte sur les directions d'école : chaque école a son autonomie et il faut les accords du Pouvoir Organisateur.
3. Les cours de rattrapage sont non permanents, voire inexistantes, dans les écoles. Cette chose est inacceptable et il faut trouver une solution pour offrir des cours de rattrapage minimum dans chaque école.
4. Les écoles de devoirs sont payantes, ce qui peut être un frein pour certains élèves.
5. Nous assistons à une marchandisation de l'échec scolaire. Certains parents doivent consacrer une part non négligeable de leur budget aux divers soutiens et accompagnements scolaires de leurs enfants.

Actions et contacts du CCJL

Comme pour tout thème choisi, le CCJL a commencé par connaître l'avis et la perception de l'aide scolaire de tous les conseillers. Tous étaient d'accord sur le manque d'aide aux devoirs à destination des adolescents. Certains émettaient la possibilité de créer un carnet d'adresses de volontaires, le but étant de (re)créer des liens entre jeunes et personnes âgées, ou entraide entre jeunes. Dans le cadre de nos recherches sur l'aide scolaire, il nous semblait primordial de rencontrer différents acteurs agissant sur le terrain. Nous avons donc eu l'occasion de discuter avec le Coordinateur d'écoles de devoirs et l'Echevin de l'instruction publique.

Rencontre avec Mr Dengis³

Mr Dengis est coordinateur de l'Association des Ecoles de Devoirs en Province de Liège (AEDL). Il nous a démontré que les écoles de devoirs sont très demandées et efficaces, tout en précisant qu'elles sont payantes et que tout dépend de la volonté et de la fréquentation de l'étudiant. Rappelons que la majorité de ces écoles aident les jeunes jusqu'à la 3^{ème} secondaire.

³ Rencontre du 30 septembre 2008.

Rencontre avec Mr Stassart⁴

En tant qu'Echevin de l'instruction publique, Mr Stassart nous a beaucoup aidé dans la compréhension du système de l'enseignement tant au niveau national que local.

Mais l'Echevin a bien remis l'enseignement dans le contexte actuel : l'idéal serait d'augmenter le nombre de profs, mais la Communauté française a trop peu de moyens. Au niveau pratique aussi, le personnel de l'aide scolaire doit avoir une formation minimum de la matière enseignée, mais surtout de la pédagogie.

Devant ces différents obstacles, les solutions sont difficiles. Mais en ce qui concerne le Conseil Communal de Liège, Mr Stassart a présenté une proposition de création d'écoles de devoirs par des enseignants rémunérés par la Ville de Liège.

Propositions et alternatives

Nous savons combien la situation est complexe et qu'il n'y a pas de solution directe au problème. Toutefois, le CCJL a réfléchi sur la question et vous propose ces différentes pistes à explorer :

Promouvoir financièrement et matériellement les écoles de devoirs

Tout en essayant de garder des tarifs bas pour que chaque élève ait la possibilité d'utiliser ces services.

Tutorat dans les écoles

Dans certaines écoles de notre Ville, la direction a créé un système de tutorat des élèves. Le principe est simple : un élève (de 5ème secondaire par exemple) éprouve des difficultés en mathématique (par exemple). Leurs délégués en informent l'année supérieure qui lance un appel aux étudiants (de 6è année) volontaires qui, ayant une facilité dans la matière, veulent consacrer quelques heures au tutorat.

Chaque volontaire de 6ème prend en charge une ou deux personnes, et, en échangeant leurs coordonnées, se rencontrent en temps voulu, dans ou en dehors de l'école. Ce système offre divers avantages :

- L'aide est individuelle et au rythme convenu entre le tuteur et son élève.
- Le tuteur connaît le contenu et la structure de la matière (ils sont dans la même école et peut-être ont eu le même prof). Il y a donc dès le départ une facilité de compréhension des termes, de la structure et de la méthode.
- La relation tutorat-élève semble forte. Ils ont presque le même âge, tous deux étudiants dans la même école. Une confiance s'installe plus facilement.

Bref, ce système s'avère efficace et bénéfique pour tous : le tuteur aide et a une satisfaction personnelle, tandis que l'élève saisit mieux la matière et évolue.

Au niveau pratique, le tutorat se base sur du bénévolat. On peut cependant imaginer une petite rémunération afin de motiver les tuteurs. Même si nous sommes conscients que ce système ne peut être imposé dans les écoles du secondaire, nous invitons les différents organes de décision à promouvoir ce système simple à mettre en œuvre, ne présentant aucun coût énorme, efficace et bénéfique.

⁴ Rencontre du 28 avril 2009.

Proposition de Mr Stassart

Afin de respecter le Pacte Scolaire, le projet devrait être présenté par l'Echevinat de la Jeunesse. Il s'agit de créer une grande école de devoir dans la Ville de Liège, avec la particularité d'engager des professeurs rémunérés par la Ville.

L'école pourrait être répartie sur différents sites ou être centralisée. Elle serait composée uniquement de professionnels, travaillant également au sein des écoles, qui aident les élèves issus essentiellement de l'enseignement secondaire supérieur (de 4^e à 6^e année). Des locaux devront être trouvés hors des établissements scolaires. Les tarifs seraient minimales, en payant une participation symbolique.

Ce projet nécessite évidemment un projet pilote qu'il faudra chiffrer (coût du projet, nombre d'enseignants, nombre d'heures, nombre de locaux,...).

Bilan général de notre expérience au sein du

CCJL : 2008-2009-2010

Pour conclure notre mandat, il nous a semblé essentiel de dresser un bilan général sur le nouvel organe qu'est le CCJL: fonctionnement, interpellation...

Forces :

Tout au long de notre mandat, nous avons répondu à plusieurs interpellations : invitation de Madame De Keyser à visiter le Parlement Européen à Strasbourg, présence de notre conseil au «Forum sur la participation des Conseils de Jeunes à la vie locale et régionale », participation au reportage de la chaîne TV Canal C dans le cadre de l'émission 109 au Sud, émission consacrée à la coopération au développement local et diffusée sur les 4 chaînes de TV locales (Namur, Bruxelles, Charleroi et Liège)

Dans le cadre de notre travail sur la culture à Liège, nous avons interviewé plusieurs artistes confirmés afin d'avoir leur opinion sur notre projet. Grâce à cette initiative, nous avons eu un point de vue parfois plus nuancé que le nôtre, qui nous a ouvert les yeux sur les difficultés que nous pourrions rencontrer durant l'élaboration de notre projet (manque de spectateurs, importante organisation, matériel...)

De plus, nous avons organisé deux événements culturels à l'Aquilone: les CCJL Day I et II. Cela nous a permis de nous rendre compte de la charge de travail que nécessitait l'organisation d'un événement important. Cependant, cela nous a aussi montré que réunir de jeunes talents et les aider à se produire était réalisable. C'est donc sur cette conclusion que sont basés nos espoirs futurs.

Nous avons également fait quelques rencontres avec des personnes ressources afin de nous renseigner sur les projets qui nous tenaient à cœur : Monsieur Firquet pour la création d'espaces verts, Monsieur Stassart pour l'aide scolaire...D'ores et déjà, merci à eux de nous avoir consacré leur temps.

Nous avons pu bénéficier d'un budget confortable qui nous a permis de nous réunir régulièrement dans des locaux adaptés à un travail studieux, de mettre en place des projets ainsi que d'organiser quelques activités ludiques dans le but de nous permettre de faire plus ample connaissance (barbecue, visite de Bruges...).

Pour finir, nous pourrions ajouter que notre mandat fut un cheminement vers l'apprentissage des processus démocratiques que nous ne pouvons que conseiller à d'autres jeunes.

Faiblesses :

Durant notre mandat, nous avons pu constater quelques faiblesses qui ne demandent qu'à être corrigées pour les suivants.

Premièrement, il aurait été bon d'avoir un support destiné à établir une communication entre les jeunes et le CCJL, afin que nous puissions être un relais plus efficace entre les jeunes et le Conseil communal : une page internet, un forum, pub.

Deuxièmement, n'aurions-nous pas tous avantage à installer une collaboration plus étroite entre le CCJL et le CC ? En effet, durant notre mandat, le CCJL n'a reçu que très peu de requêtes du CC adulte. Pourtant, les conseillers devraient s'intéresser aux désirs des jeunes qui seront les électeurs de demain.

Dernièrement, nous avons connu de nombreuses difficultés à nous réunir tous ensemble. En effet, il n'était pas rare que l'un ou l'autre conseiller ne soit pas présent lors des réunions. Cela étant surtout dû à un manque d'attrait pour la démarche citoyenne. Nous pensons que ce problème pourrait être évité si les gens (y compris des conseillers communaux) montraient plus d'intérêt à notre travail et nous aidaient dans celui-ci.

Ce que nous laissons :

Comme vous avez pu le lire précédemment dans ce rapport, de nombreux projets ont été évoqués, discutés, étudiés tout au long de notre mandat. Nous aimerions qu'une suite soit donnée à nos projets lors des prochains mandats et que nos attentes soient, dans la mesure du possible, comblées. Les membres actuels du CCJL restent, bien sûr, à votre disposition pour les mener à bien.

Pour conclure, bref rappel de nos propositions concrètes

En ce qui concerne les espaces verts et les espaces publics :

1. Être attentif aux initiatives des associations et les soutenir dans la mesure du possible : par exemple, soutenir les associations d'Outremeuse dans leur projet « un jardin dans la ville ». Ce principe permettrait de remédier à l'aménagement de certains lieux publics.
2. Développer la création de crottoirs pour chien ou encore de distributeurs de sachets pour rendre les lieux publics plus propres.
3. Entretien et améliorer les parcs existants dans notre cité serait plus intéressant que la création de nouveaux.
4. Développer le circuit de pistes cyclables sur les grands axes (boulevards) et au cœur de la Ville. Même s'il existe des pistes cyclables à Liège, elles sont trop peu nombreuses et sont soit, discontinues ou négligées, soit ce sont de vrais dangers pour les cyclistes.

En ce qui concerne l'aide scolaire :

1. Soutenir financièrement et matériellement les écoles de devoirs pour permettre des tarifs encore plus réduits et donc l'accès à un plus grand nombre d'élèves.
2. Promouvoir le tutorat dans les écoles.
3. Mettre à l'étude la proposition de Monsieur Stassart relative à la création d' une école de devoirs spécifique au centre Ville. Et bien sûr, tout faire pour la mettre en oeuvre.

En ce qui concerne la culture et la promotion des jeunes talents :

1. Permettre la pérennisation d'événements du type CCJLDay. Plusieurs fois par an, de jeunes groupes auraient l'opportunité de se produire ainsi que de jeunes artistes (acteurs-photographes-peintres-sculpteurs) L'organisation de ces nouveaux événements culturels pourrait être réalisée avec le soutien financier et matériel de la Ville, qui déléguerait l'organisation pratique à une association compétente et le choix de la programmation aux jeunes eux-mêmes.
2. Favoriser une meilleure promotion de la culture au sein des écoles.

Voilà, chers échevins, les différentes solutions aux différents problèmes touchant nos thématiques. Nous ne nous sommes pas uniquement concentrés sur les problèmes qu'il y avait, nous avons aussi cherché les solutions les plus adaptées pour les résoudre. Par nos recherches, nos interviews, nos rencontres, nos réunions, ... Nous espérons dès lors que nos solutions ne seront pas laissées à l'abandon et que vous tenterez, vous, chers Echevins, par les moyens qui vous sont accordés, de les appliquer le plus possible !

Enfin,

Nous tenons à remercier le Service Jeunesse, et tout particulièrement Catherine Bronne et Jonathan Aretz, qui nous ont encadrés tout au long de ces deux années et nous ont permis de réfléchir aux rôles de conseiller, de relais, et aux besoins des citoyens. Nous espérons que le prochain mandat pourra bénéficier d'une collaboration plus étroite avec le Conseil Communal adulte, cela afin que la mission de relais entre les jeunes et les preneurs de décisions confiée aux CCJL soit remplie le mieux possible.

Remerciements :

Au Collège Echevinal et, plus largement encore, au Conseil Communal sans qui le CCJL n'aurait pas été créé.

A Monsieur Fouad Chamas qui a suivi nos travaux.

A Madame Véronique De Keiser qui nous a invités et reçus au Parlement européen de Strasbourg.

A Messieurs Firket, Stassart et Hupkens qui nous ont éclairés et conseillés pendant nos travaux.

Les membres qui ont participé en tout ou partie aux travaux du CCJL :

Jian Agirman, Wafae Bouzarda, Sophie Charlier, Thomas Daubit, Thibaud Erpicum, Johann Genin, Sabah Gourja, Yasmina Jarine, Habir Kallo, Martin Kips, Arthur Lismonde, Salima Lorigenne, François Renzoni, Ilham Salhi, Audrey Vandervelden et Pauline Watu Omokamba.

Ce document a été écrit par :

Thomas Daubit, Yasmina Jarine, Arthur Lismonde, Salima Lorigenne, Audrey Vandervelden et Pauline Watu Omokamba.